

**ASSEMBLÉE NATIONALE**  
9 juin 2016

---

RECONQUÊTE DE LA BIODIVERSITÉ - (N° 3748)

Adopté

**AMENDEMENT**

N ° CD94

présenté par  
Mme Gaillard, rapporteure

-----

**ARTICLE 59 BIS AB**

I. À l'alinéa 19,

A. supprimer la première occurrence du mot :

« soit »;

B. substituer à la seconde occurrence du mot :

« , soit »,

le mot :

« ou ».

II. En conséquence, procéder aux mêmes substitutions à l'alinéa 20.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement rédactionnel.